



IMPACT RER

LA COHÉRENCE MÉRITE AUSSI D'ÊTRE RAPPELÉE

Suite à la diffusion récente d'une consultation par une organisation syndicale concernant l'accord IMPACT RER, l'équipe CFE-CGC souhaite simplement rappeler quelques éléments factuels.

1. Vous dites aujourd'hui vouloir suivre l'avis des managers

Nous nous en réjouissons.

Mais alors pourquoi avoir contesté les expérimentations qui ont précisément permis à des managers de terrain d'exprimer leur retour d'expérience pendant plusieurs mois ?

Pourquoi avoir refusé leur généralisation avant même d'en connaître les résultats définitifs ?

Et pourquoi avoir soutenu une demande d'expertise alors même que les retours des équipes engagées dans les expérimentations continuaient à se consolider ?

2. Vous dites aujourd'hui vouloir consulter les managers

C'est une démarche que nous respectons.

Mais pourquoi cette consultation intervient-elle à la toute fin du processus ?

Pourquoi n'a-t-elle pas été organisée au lancement des expérimentations ?

Pourquoi n'a-t-elle pas accompagné les mois de travail préparatoire et de négociation ?

Les nombreuses communications diffusées ces derniers mois démontrent que certaines positions étaient déjà arrêtées bien avant la présentation du texte final.

3. Vous dites aujourd'hui regretter un calendrier trop serré

Pourtant, lors des différentes réunions de négociation, aucune demande collective de report permettant de construire une position intersyndicale commune n'a été portée.



◀ Pour suivre
toutes nos actualités
et nos réseaux sociaux

Nous contacter

Syndicat CFE-CGC Groupe RATP
168/170 rue Saint Denis 75002 PARIS
Courriel : contact@cfe-cgc-ratp.com



Certaines organisations syndicales ont même proposé de poursuivre les échanges afin de rechercher des convergences.

Cette opportunité n'a malheureusement pas été saisie.

LES COLLÈGUES MÉRITENT DES FAITS

Depuis le début de ce dossier, la CFE-CGC a défendu une ligne simple :

Expérimenter.

Évaluer.

Négocier.

Rendre compte.

Nous avons toujours considéré que les résultats observés sur le terrain devaient être pris en compte avant toute prise de position définitive.

Aujourd'hui, chacun est libre de son appréciation du texte.

C'est le principe même du dialogue social.

Mais cette appréciation doit s'appuyer sur l'ensemble du chemin parcouru et sur une analyse cohérente des faits.

NOTRE CONVICTION

Les managers du RER méritent mieux que des oppositions de principe.

Ils méritent de la cohérence, de la transparence et un débat fondé sur la réalité des résultats observés.

Pour notre part, nous continuerons à défendre cette approche avec la même constance que depuis le premier jour du dossier.

Les collègues jugeront.

Les faits, eux, sont têtus.



◀ Pour suivre
toutes nos actualités
et nos réseaux sociaux

Nous contacter

Syndicat CFE-CGC Groupe RATP
168/170 rue Saint Denis 75002 PARIS
Courriel : contact@cfe-cgc-ratp.com